

Directeur de publication : Joseph THEBAULT, Maire de Bédée

Juillet-Août 2015

FLASH N° 288

www.ville-bedee.fr

Permanence du Maire — 29 août

Joseph THEBAULT, Maire, assurera une permanence sur rendez-vous, en mairie, le samedi 29 de 9h30 à 12h

Horaire de la mairie — Eté 2015

A partir du 20 juillet et jusqu´au 15 août, la mairie sera fermée tous les après-midi et les samedis.

Fermetures des salles pour travaux

La salle polyvalente sera fermée du 1er juillet au 2 août. La salle du Centre social sera fermée du 20 juillet à fin août (date à définir). Le COSEC sera fermé du 15 juin au 31 août.

Fermeture estivale bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 3 au 17 août. Réouverture le mercredi 19. Les permanences du mois de Juillet restent aux mêmes horaires, soit le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h30 ; le samedi de 10h à 12h30.

Fermetures de Dia

La superette implantée place du Lieutenant Louessard change d'enseigne. Carrefour reprend les locaux et va ouvrir un Carrefour Contact, avec une amplitude d'horaires plus large. Le magasin sera fermé du lundi 13 au 29 juillet pour travaux et réagencement. Ouverture le jeudi 30 juillet.

Plan Canicule

En cas de déclenchement du Plan Canicule, les mairies vont recenser des populations vulnérables et fragiles : personnes âgées de plus de 65 ans, personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées l'été. Sur la base du volontariat, les personnes sont inscrites, à leur demande, sur une liste établie en Mairie. Elles sont alors bénéficiaires de mesures prévues par le CCAS : visite à domicile par des bénévoles, contacts téléphoniques… Inscriptions à la Mairie.

ERDF vous informe : Près des lignes, prudence

En période estivale, les activités professionnelles ou de loisirs exercées en plein air se multiplient et peuvent être source de danger. Sous les lignes, il est nécessaire de rester prudent.
Agriculteurs, pêcheurs, amateurs de jeux en plein air, professionnels du BTP ou encore les amateurs de bricolage sont invités à se renseigner sur les risques possibles et les consignes de sécurité à observer. Il est vital de respecter une certaine distance avec les lignes. Les risques d'électrocution sont réels même sans contact direct avec les lignes.
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter ce site :
http://sousleslignes-prudence.com/

Travaux RD 72-68 (Route de Montfort)

Le département d'Ille et Vilaine réalise des rénovations sur la RD68, au sud de la zone agglomérée. De ce fait, la circulation sera fermée dans les deux sens du 6 au 11 juillet entre 20h et 7h, entre le rond-point de Pleumeleuc (entrée de Bédée) et la Grenouillette. Des itinéraires de déviations seront mis en place.

Antenne 3C

Vous voulez créer ou reprendre une entreprise, l'Antenne 3 C de Montfort sur Meu vous donne rendez-vous tout au long du 2ème semestre de l'année 2015 au travers :
• de réunions d'information sur le thème « devenir entrepreneur, ça veut dire quoi ? » se déroulent de 9h30 à 11h30 le 2ème lundi de chaque mois
• de réunions d'information sur le thème « devenir artisan, mode d'emploi » se déroulent de 11h30 à 12h30 le 2ème lundi de chaque mois
• Des ateliers créateurs « approche marché ont lieu de 14 h à 17 h, le 2ème lundi de chaque mois.
Participation sur inscription auprès de Maryline Eon, Antenne 3C, place Saint-Nicolas à Montfort sur Meu, tél : 02 99 09 32 00 – antennedemontfort@rennes.cci.fr

Pharmacie de garde : contacter Résogarde au 3237
Ce planning est informatif. Il peut être soumis à modification.
Par précaution, contactez la pharmacie avant de vous déplacer ou le 3237

4 et 5/07	ST NICOLAS (Legoff)	Montfort	02 99 09 00 41
11 et 12/07	BROCÉLIANDE (Charles)	Montauban	02 99 06 40 81
14/07	PISIGOT	Montfort	02 99 09 00 29
18 et 19/07	ROUAULT	Montauban	02 99 06 53 94
25 et 26/07	CARIOU	Breteil	02 99 06 01 62
1 et 2/08	DEVOS	Talensac	02 99 09 30 03
8 et 9/07	ESNAULT	Gael	02 99 07 72 19
15 et 16/08	DUPONT-KERMEL	Bédée	02 99 07 00 17
22 et 23/08	DELYS	Médréac	02 99 07 23 12
29 et 30/08	FREMOND	Romillé	02 99 23 24 56



Les **20 ans du label « Villages étapes »** seront fêtés dans les 43 villages labellisés le **samedi 4 juillet**.
Ce jour-là, à Bédée, le marché hebdomadaire se tiendra comme d'habitude, agrémenté **d'artisans d'art**. Des animations seront également proposées de 10h à 19h ; des **prises de vues « Père-fils » ou « Mère-fille »** pourront être faites dans le studio mobile pour l'exposition ultérieure. Un concours de palet, ouvert à tous, sera organisé par le **Club des Palétistes de Bédée** avec buvette et galettes-saucisses. Et pour le plaisir des plus jeunes, une structure gonflable et un petit manège seront à votre disposition.
Des **promenades en calèches** seront proposées pour aller au jardin médiéval et découvrir la tyrolienne ainsi que **l'exposition « La petite bête qui monte »**, installée au pied de la Motte féodale. Les plus motivés pourront emprunter le nouveau sentier pour aller à l'étang de Blavon et même au-delà.
En fin de matinée, le **Bagad de Montfort** viendra donner une aubade au moment du vernissage de l'exposition de photos sur Bédée.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2015

Présidé par **Joseph THÉBAULT, Maire.**
PRÉSENTS : Joseph THÉBAULT, Maire. Jean RONSIN, Isabelle ROULLÉ, Jean-Paul OLLIVIER, Elisabeth ABADIE, Patrick VIVIEN, Agnès BOUVET, Lionel FAUCHEUX, **Adjoints**, Bernard BROUAZIN, Michel HALOUX, Agnès GODREUIL, Chrystel BROUCHON, Francine RABINIAUX, Nicolas AUBIN, Béatrice GAYVRAMA, Christèle GENAITAY, Nicolas DURET, Ingrid CHRISTOPHE, Sébastien GOUDARD, Sophie RABORY, Sylvie POIZAT (arrivée à 20h50), Hervé BOUSSION, Philippe BOUCHET, Christelle CALLAREC.
ABSENT et **EXCUSÉS** : Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, David PIPLIN, Sylvie POIZAT jusqu'à son arrivée.
PROCURATIONS : Régine LEFEUVRE à Joseph THÉBAULT, Jean-Paul RONSIN à Jean RONSIN, Sylvie POIZAT à Christelle CALLAREC jusqu'à 20H50. **SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Agnès BOUVET.

COMPTE-RENDU DU 13 AVRIL

Monsieur Joseph THEBAULT soumet au vote le compte-rendu de la séance du 13 avril 2015, que le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des votants (25). Philippe BOUCHET, absent à cette séance du 13 avril, s'est abstenu.

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA MEDIATHEQUE

Le jury de concours a sélectionné 3 candidats à la maîtrise d'œuvre sur les 90 offres reçues. Ils ont remis une esquisse de qualité, en prévoyant tous l'extension du côté de la rue des Rosiers. Ils ont présenté leur projet au comité de pilotage et leur traduction du programme en deux tranches :
- tranche ferme pour la médiathèque en réhabilitant le bâtiment existant,
- tranche conditionnelle en extension du bâtiment pour un équipement culturel complémentaire (auditorium, espace d'exposition, salles pour la musique et les arts plastiques).

Le Jury a proposé de retenir le Cabinet d'Architectes associés VIGNAULT et FAURE comme maître d'œuvre de ce programme.
Monsieur Le Maire a engagé une négociation des honoraires. Il détaille les éléments de mission, en application de la Loi MOP. Pour une mission complète, dont la mission EXE (Etude d'Execution), la rémunération est proposée au taux global de 11%. Il précise à Hervé BOUSSION que l'OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination des travaux) sera assuré en interne, par le directeur du service technique.
Sur un coût estimé à 1 356 000€ HT pour les 2 tranches, le montant prévisionnel des honoraires est de 149 140 € HT.
Monsieur Le Maire indique qu'il y aura lieu de se positionner sur la réalisation, simultanée ou non, des deux tranches. Il propose d'approuver le marché de maitrise d'oeuvre à ces conditions. À la demande de Michel HALOUX, il précise que la rémunération définitive, avec validation du coût définitif des travaux, fera l'objet d'une délibération ultérieure.
A l'unanimité, le Conseil Municipal :
- décide de conclure le marché de maîtrise d'œuvre de la médiathèque avec le Cabinet VIGNAULT et FAURE au taux de rémunération de 11% pour une mission complète,
- mandate Monsieur Le Maire à l'effet de signer, notifier et exécuter ce marché de maitrise d'œuvre.

BIBLIOTHEQUE : DEMANDE DE SUBVENTION / ouvrages

Monsieur Le Maire propose de solliciter la participation financière du Département – Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine (MDIV) pour l'achat d'ouvrages, en vue d'étoffer le fonds documentaire de la bibliothèque municipale. Il propose de solliciter ce financement, pour un montant d'achat d'ouvrages de 7 000 €. L'aide financière attendue est de 35% soit 2 450€.
A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite du Département une subvention pour l'achat d'ouvrages pour la bibliothèque et mandate Monsieur Le Maire à l'effet de transmettre la demande.

CONSULTATION SUR LE PROJET DE SDAGE Loire Bretagne

Agnès BOUVET, Adjointe à l'Agriculture et à l'Environnement, rappelle que le dossier du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a été examiné en commission « Agriculture - Développement Durable » le 28 avril. Le conseil visualise une vidéo, élaborée par l'Agence de l'Eau, sur les usages et les circuits de l'eau. Agnès BOUVET expose les documents réglementaires intervenant dans le domaine de la gestion de l'eau, à prendre en compte dans les documents d'urbanisme. La commune fait partie du SAGE Vilaine, faisant partie lui-même du SDAGE Loire Bretagne ; document qui traduit les orientations de la directive cadre, dont l'objectif est le bon état écologique des masses d'eau. La commune fait partie du bassin versant du Meu. Le syndicat du bassin versant du Meu met en œuvre de nombreuses actions qui ont contribué à améliorer la qualité de l'eau.
Elle présente les enjeux et les actions prévus dans le cadre de ce schéma pour préserver la qualité de l'eau, à l'horizon 2021.
Ce dossier est soumis à la concertation publique jusqu'au 18 juin, avec un questionnaire proposé au public en réponse aux « propositions pour les eaux de nos régions en 2021 ». Dans ce cadre, le Conseil Municipal est invité à émettre un avis.
Sylvie POIZAT considère qu'il ne s'agit pas vraiment d'une consultation, mais d'une demande de validation des actions proposées. Joseph THEBAULT indique que ce domaine est très technique et très complexe pour le grand public et que l'objectif est de continuer à améliorer la qualité de l'eau. Jean RONSIN ajoute que les nombreuses actions déjà menées par le Syndicat du bassin versant du Meu ont porté leurs fruits.
Monsieur le Maire propose d'émettre un avis favorable.
A l'unanimité, le Conseil Municipal, émet un avis favorable aux propositions du plan de gestion des eaux, du plan de gestion des risques d'inondation prévus au projet de nouveau SDAGE Loire Bretagne.

CESSION GRATUITE D'UNE EMPRISE A LA COMMUNE

Monsieur Le Maire rappelle que la garderie municipale « satellite », située rue de Saint-Brieuc sur la parcelle communale AB527, dispose d'une cour de 66 m². Sa surface est insuffisante pour le temps récréatif, notamment à la belle saison. Celle-ci peut être agrandie en ajoutant une emprise de 77 m² environ, située sur la parcelle riveraine AB526. L'espace récréatif serait alors de 140 m².
Ce projet avait été abordé en commission Enfance Education le 13 janvier, puis en Conseil Municipal, dans le cadre d'une demande subvention (DETR 2015) portant sur les travaux d'agrandissement de la cour de la garderie municipale.
L'Association Immobilière d'Ille-et-Vilaine, propriétaire, est d'accord pour céder gratuitement à la commune l'emprise nécessaire. En contrepartie, la commune prendra en charge les travaux évalués à 16 950 € HT. La subvention DETR est accordée au taux de 30% (5085 €).
Monsieur Le Maire propose d'accepter cette cession gratuite à la commune et de l'autoriser à signer l'acte notarié.
Sylvie POIZAT signifie son désaccord. Tout en souhaitant que l'accueil de tous les élèves soit assuré dans de bonnes conditions, elle considère que c'est une garderie pour l'école privée. Elle fait part des dispositions réglementaires interdisant aux communes d'investir dans les bâtiments des écoles privées.
Michel HALOUX précise ce projet concerne le service municipal périscolaire, assuré dans un bâtiment communal construit à proximité de l'école en 2007. Le bâtiment est indépendant des locaux de l'école Saint-Michel. Monsieur Le Maire précise toutefois qu'il n'aurait pas accepté que la commune paie le terrain et que

ce projet relève exclusivement de la maîtrise d'ouvrage communale.
A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la cession gratuite au profit de la commune d'une surface de 77m² et mandate Monsieur Le Maire à signer l'acte de cession à intervenir.

FONDS DE CONCOURS A MONTFORT COMMUNAUTE

Montfort Communauté aide financièrement les communes par les fonds de concours pour des opérations qui concernent la réalisation, la réhabilitation, l'acquisition ou la participation au fonctionnement d'un d'équipement communal. Plusieurs fonds de concours ont été versés. L'enveloppe des crédits affectés à la commune de Bédée à ce titre était de 125 000 € sur la période 2013-2015.
Le 9 mars, la commission « Equipements publics » a décidé de réaliser des travaux à la salle des sports (remplacement de l'éclairage et réfection des châssis hauts qui sont en bois - bardage). Pour ces travaux évalués à 53 811,52€ HT, Monsieur Le Maire propose de solliciter le fonds de concours. Celui-ci sera de 50% du coût des travaux ; soit 26 906€. Après ce versement, le solde disponible sera de 16 385 €.
A l'unanimité, le Conseil Municipal le sollicite et mandate Monsieur Le Maire à l'effet de transmettre la demande.

RECTIFICATION DU PDIPR

Jean RONSIN, Adjoint Voirie Environnement, présente la carte des six itinéraires de randonnées, et les liaisons avec les communes limitrophes. Ces itinéraires sont balisés et fléchés. La commune avait sollicité leur inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades Randonnées (PDIPR). Sont inscrits les circuits de Blavon et de La Primaudière car Montfort Communauté, devenue compétente, n'a pas avalisé l'inscription des autres. Les circuits de Blavon et des 3 Rivières passent désormais par le jardin médiéval et par le sentier piétonnier de Blavon. Le balisage a été revu et es plans mis à jour.
À l'unanimité, le Conseil Municipal valide la rectification de ces 2 itinéraires, à transcrire au PDIPR.

SUBVENTION A « COLLECTIF VERS UN AILLEURS »

Compétente en matière culturelle, Montfort Communauté propose une exposition photographique sur le thème « Père/fils – Mère/Fille », créée par le collectif de photographes *« Vers 1 Ailleurs ».* En 2015, il exposera des photographies sur les 4 communes de Bédée, Iffendic, Pleumeleuc, Saint-Gonlay. En 2016, à Breteil, Montfort, La Nouaye et Talensac. Cette action, d'un coût de 50 000 €, fait l'objet d'une subvention du département. Pour l'année 2015, le coût de l'opération est de 20 000 €. Le plan de financement, arrêté par Montfort Communauté, prévoit :
- 8 000€ au titre du contrat de territoire,
- 5 000€ par Montfort Communauté,
- 5 000€ par les 4 communes concernées,
- 2 000€ de financements privés, recherchés par le collectif.

La participation demandée à la commune est de 1500 €. Il soumet cette subvention de 1500 € à verser au Collectif « Vers 1 ailleurs ».
Les débats ont porté :
- sur la quote-part du financement privé, dont la recherche incombe aux photographes et la pérennité de l'action si ce financement privé n'est pas trouvé (Ingrid CHRISTOPHE).
- sur la contrainte que constitue le vote de cette subvention décidée par Montfort Communauté pour un projet décidé par la communauté, alors que la commune ne verserait pas des subventions d'un tel montant aux associations communales. Le montant est exagéré pour 3 mois d'exposition et le financement est aléatoire puisqu'il dépend du choix des autres communes, notamment celles qui sont programmées en 2016 (Agnès BOUVET).
- Élisabeth ABADIE rappelle que les photographes ont déjà réalisé des expositions, notamment à IFFENDIC qui étaient réussies ; ce qui laisse présager une prestation de qualité. Elle indique que cette action s'inscrira dans la mémoire collective de la ville de Bédée.
- Betty GAYVRAMA s'interroge sur l'intérêt de cette action culturelle, en faisant état des actions réalisées par les associations communales, souvent bénévolement.
- Patrick VIVIEN indique qu'il avait manifesté son désaccord en commission communautaire. Les membres avaient été mis devant le fait accompli, sur le choix et sur le coût de cette action culturelle. Il considère que c'est un budget abusif, dont une part finance un véhicule professionnel.
- Isabelle ROULLE s'interroge sur l'intérêt des jeunes pour participer à cette action sachant que beaucoup d'adolescents refusent d'être affichés publiquement.
- Sylvie POIZAT rappelle que l'art a toujours un coût et qu'il est quelquefois nécessaire d'investir dans l'action culturelle, mais elle indique que le public n'a pas compris et apprécié le cliché du descendant du soldat inconnu réalisé en 2014.
- Philippe BOUCHET demande qui sera propriétaire des photos et si le droit à l'image est bien géré. Pour autant, cette exposition sera sans doute appréciée ultérieurement.
- Sophie RABORY se demande ce qu'il adviendrait si la commune ne votait pas cette subvention, et si les personnes photographiées valident le lieu d'exposition.
- Jean RONSIN indique que la méthode est très regrettable.

Le vote de la subvention de 1500€ au Collectif « vers 1 Ailleurs » a été adopté :
- par 13 voix pour : Joseph THÉBAULT (2), Jean RONSIN (2), Isabelle ROULLÉ, Jean-Paul OLLIVIER, Elisabeth ABADIE, Patrick VIVIEN, Lionel FAUCHEUX, Sylvie POIZAT, Hervé BOUSSION, Philippe BOUCHET, Christelle CALLAREC.
- par 5 voix contre : Nicolas AUBIN, Agnès BOUVET, Chrystel BROUCHON, Agnès GODREUIL Sébastien GOUDARD,
- à l'exception de 8 abstentions : Bernard BROUAZIN, Ingrid CHRISTOPHE,Michel HALOUX, Nicolas DURET, Béatrice GAYVRAMA, Christèle GENAITAY, Francine RABINIAUX, Sophie RABORY.

DROIT DE PREEMPTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce à exercer son Droit de Préemption Urbain sur la cession de 6m² au 9 bis, rue de Saint-Brieuc, en complément d'une précédente DIA.

INFORMATIONS

- Monsieur Le Maire fait part des travaux programmés au centre social cet été. Ils concernent le remplacement des miroiteries, des travaux d'électricité et de peinture pour un montant total de 82 458 € TTC.
- logements locatifs : les permis de construire de l'immeuble de la rue de Saint-Brieuc et des pavillons du centre social sont délivrés.
- Activités économiques / Commerce. Le 2ème permis d'aménager des Mesliers/Gabrielles est déposé. L'enseigne Carrefour reprend la supérette DIA avec une période de fermeture en juillet pour réaménager les locaux.
- Monsieur Le Maire fait part des dossiers sportifs communautaires en cours ; le paddock à Montfort débattu en conseil communautaire et la piste d'athlétisme sur laquelle travaille le conseil de développement du Pays.

Documents remis en séance :
- affiche sur les enjeux du projet de SDAGE,
- les comptes-rendus des conseils communautaires des 5 février et 5 mars,
- lettres aux élus de la région, du conseil général et de l'ARIC,
- documents communautaires sur l'effet numérique.

Réunions qui ont précédé cette séance :
- commissions « sport loisirs jeunesse » le 19 mai, « vie associative » le 27 mai, et « enfance éducation » le 8 juin,
- Réunion de planning des salles avec les associations le 3 juin.

Prochaine séance : lundi 6 juillet à 20h30

ASSOCIATIONS – ANIMATIONS

Le Sport ça me dit — 4 juillet et 1er août

Cet été, la Mairie organise les samedis 4 juillet et 1er août, de 10h à 18h, deux journées d'animations « Le Sport ça Me Dit ». Par des initiations sportives, cette démarche a pour but de divertir et détendre les automobilistes qui prennent la route lors des départs et retours de l'été et ainsi faire découvrir Bédée, Village Etape. C'est aussi l'occasion de proposer des activités ludiques aux Bédéens qui sont conviés à partager ce moment de convivialité.

Concours de Palets — 10 juillet

Le Club du Beau-Chêne organise, le vendredi 10 juillet un concours de Palets, au terrain de sports.

Forum des associations — 5 septembre

Le Forum des Associations aura lieu le **samedi 5 septembre de 9h30 à 12h30 à la salle polyvalente**. Il permet de découvrir la diversité des activités proposées par les associations de la commune et des alentours.

Bédée Brad'Tout — 12 septembre

L'Association des Parents d'Elèves des Écoles Publiques de Bédée organise sa traditionnelle braderie (Bédée Brad'Tout) le samedi 12 Septembre 2015 de 7 à 18 h. Pour la première fois, vous avez la possibilité de réserver votre emplacement. Les réservations commencent à compter du 30 Juin, pour cela deux permanences vont être mises en place : le samedi 29 août à partir de 10h et le vendredi 11 septembre à 16h, sous l'abribus devant l'école. Restauration sur place au profit de l'APEEP .
Pendant la braderie, le bus sera dévié de son parcours habituel et une partie des rues de Bédée seront fermées à la circulation. Merci aux habitants des rues concernées pour leur compréhension.
Informations : Mme Sophie RABORY au 06 62 21 01 53 ou à l'adresse mail : apeepbedee@voila.fr

AGENDA d'août et septembre

AOUT

- **Samedi 1er :** Le sport « ça me dit »,(Place du marché) 10h/18h
- **Dimanche 30 :** Moto Educative – (terrain de la Morinais)
- **Lundi 31 :** Don du Sang (salle polyvalente) de 14h à 19h

SEPTEMBRE

- **Samedi 05 :** Forum des Associations (salle polyvalente)
- **Dimanche 06 :** Thé dansant – UNC (salle polyvalente)
- **Samedi 12 :** Braderie - Bd Brad'Tout (Centre Bourg)
  Exposition - Loisirs créatifs (salle des mariages)
- **Les 19 et 20 :** Festival de la BD «Pré en Bulles» (salle polyvalente)
- **Samedi 26 :** Loto (salle polyvalente)
- **Dimanche 27 :** Kermesse Ecole St Michel

ASSOCIATIONS : Pour le flash de septembre, transmettez vos articles par mail au plus tard le 19/08 : **flash.bedee@orange.fr**

Information Jeunesse

Calendrier scolaire

La rentrée des élèves de maternelle et d'élémentaire aura lieu **le mardi 1er septembre**.

Transport scolaire 2015-2016

Les démarches d'inscriptions ou de réinscription au transport scolaire (hors TER) sont désormais possibles en ligne. **Pour une première demande de transport scolaire**, vous pouvez :
- soit faire la demande en ligne sur www.ille-et-vilaine.fr avant le 19 juillet 2015,
- soit retirer un formulaire de demande dans l'établissement où votre enfant est inscrit et le retourner à l'agence départementale avant le 13 juillet 2015.

Pour un renouvellement, vous recevrez un formulaire pré rempli à domicile et pourrez renouveler votre demande soit en ligne (jusqu'au 19 juillet) ou soit via le formulaire (jusqu'au 13 juillet).
Pour tout renseignement, appelez le n°azur : 0811 02 35 35 (coût d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 18h). Des plaquettes explicatives sont également disponibles en Mairie.

Recensement militaire

Filles et Garçons âgés de 16 ans, vous devez vous faire recenser à la Mairie dans le mois suivant votre anniversaire. Une attestation de recensement vous sera remise, qui vous sera demandée pour les inscriptions aux examens et concours, à la conduite accompagnée, aux permis auto et moto, ainsi que pour la journée d'appel de préparation à la défense.

Attribution des coupons sport

Attribués aux jeunes de 10 à 18 ans (né(e)s entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 2005) sur simple présentation de l'attestation « Allocation de rentrée scolaire » de la CAF, les coupons sports permettent de réduire de 20 à 40 € le coût d'adhésion dans un club sportif affilié à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances.

Opération « Chèque sport »

La Région Bretagne lance l'opération "Chèque sport" pour la saison 2015-2016, opération qui encourage la pratique sportive auprès des jeunes âgés de 16 à 19 ans. Ce dispositif permet à tous les jeunes de cet âge de bénéficier d'une aide de 15€, offerte par la Région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne. Pour la saison 2015/2016, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 pourront imprimer leur chèque sport à partir du 1er juin et le présentez à son club sportif au plus tard le 15 mai.

Infos de Montfort Communauté

Visite guidée en canoë-kayak

L'office de tourisme et le club de canoë-kayak du pays de Brocéliande proposent la découverte de l'histoire de la Montfort, sa cité médiévale et ses légendes au fil de l'eau. Dès 3 ans (accompagné) ou 12 ans seul. Samedi 27 juin, à 10h, club de canoë-kayak, La Chevènerie, Montfort-sur-Meu. Tarif 11 € à partir de 8 ans ; 7 € de 3 à 7 ans ; 32 € famille (2 adultes/2 enfants). Contact et réservation : tél. 02 99 09 06 50, tourisme@paysdemontfort.com, www.paysdemontfort.com.

Stage de remise en forme

Montfort Communauté organise un stage de remise en forme sur Tremelin du 24 au 27 août 2015. Les jeunes sont logés en gîtes, déjeunent et dînent au restaurant de Tremelin. Ce stage s'adresse aux jeunes de 13 à 17 ans licenciés dans un club de football – basket-ball – handball. Les journées sont partagées entre leurs activités spécifiques et des activités de plein-air (voile – tir à l'arc – Beach sports – Kinball etc…) Ce stage permettra aux jeunes licenciés de se préparer en vue de leur prochaine saison sportive. Renseignements complémentaires auprès d'Erwan Derieux au 07 87 69 60 21 ou Sylviane Béthuel au 02 99 09 88 10 sylviane.bethuel@cc-montfort.fr. Coût 95€ - Inscription sur le site de Montfort Communauté www.cc-montfort.fr.